

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2021

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 3649)

AMENDEMENT

N ° 1701

présenté par

Mme Krimi, M. Anato, Mme Le Feur, M. Raphan, M. Lainé, M. Ramos, Mme Racon-Bouzon,
Mme Brunet, Mme Vanceunebrock, Mme Mörch, Mme Ali, Mme Provendier, Mme Tieгна et
Mme Clapot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.